

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130521-DE-1-1

**Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/171**

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41

Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Prix des Jeunes Associations 2023. Subventions. Adoption. Autorisation

Monsieur Bernard G BLANC, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Prix des Jeunes Associations de la ville de Bordeaux, encourage et valorise les actions des associations de moins de trois ans, et met à disposition un fond de soutien de 20 000 euros, visant à soutenir l'engagement des nouveaux acteurs et des nouvelles actrices du monde associatif bordelais.

Son objectif est de proposer un véritable parcours pédagogique à ses candidates et à ses candidats ; en particulier à ses lauréates et lauréats : accompagnement au montage de projets, mise en réseau, appui dans la stratégie de communication, mentorat par d'anciens lauréates et lauréats du prix, autant d'appuis que la Ville veille à mettre à la portée de toutes ces jeunes pousses associatives.

Aux côtés de la Ville, des partenaires privés ont souhaité apporter leur soutien en accompagnant leurs propres coups de cœur sous différentes formes :

- Bordeaux Mécènes Solidaires : Aide financière de 1 000 euros ;
- ISCOM : un clip vidéo pour chacune des 10 associations lauréates 2023 ;
- Les Entrepreneures Bienveillantes : 2 accompagnements en communication ;
- Le Pompon : un podcast ;
- Hello Asso : forme tous les candidats à une campagne de financement.

Cette année, 35 associations ont déposé un dossier auprès de la ville de Bordeaux. Chacune d'entre elles a répondu aux critères d'éligibilité du Prix des Jeunes Associations et a été retenue pour un passage en jury.

Les dossiers de candidature des lauréats sont accessibles sur demande auprès du service de la vie associative de la ville de Bordeaux.

Le jury, présidé par Camille CHOPLIN et composé de 23 membres (personnalités associatives, partenaires, anciens lauréats et anciennes lauréates, expertes et experts de l'accompagnement associatif) a accueilli les candidates et candidats et désigné 10 associations lauréates. Les projets irriguent de nombreux domaines dont l'entraide, la solidarité, l'environnement, la citoyenneté, la culture, l'emploi et l'insertion professionnelle.

Les 10 lauréats du Prix des Jeunes Associations sont :

		Montants 2023 (en euros)
MAISON DE LA	<u>DIFFUSION ET PROMOTION DE L'ART DRAG QUEER / CRÉATURE / CLUB KID</u> Ce projet consiste à mettre en place des événements Drag Queer Créature, Club Kid, et des Ateliers de Lecture Drag Parents/Enfants.	2 100
ASSOCIATION EDA - ETOILE D'ABORD	<u>ACCOMPAGNEMENT EDA</u> Le projet vise à développer l'autonomisation financière des artistes et sensibiliser à la posture entrepreneuriale par des ateliers collectifs. Il s'adresse aux bénéficiaires et publics dits prioritaires et sensibles (éloignés de l'emploi, n'ayant pas facilement accès à ce type d'accompagnement).	2 100
MUSIC FOR PLANET	<u>FAITES DE LA MUSIQUE... POUR LA PLANÈTE !</u> Le projet consiste à organiser un concert pour sensibiliser les publics et artistes aux enjeux environnementaux en sollicitant des groupes de musique engagés et locaux.	2 100
LA SUEUR	<u>WORKSHOP LA SUEUR</u> Ce projet consiste à la mise en place d'ateliers dédiés à l'acceptation de soi par le prisme des musiques et de la danse. L'association prône des valeurs d'inclusivité sur un dancefloor libre, bienveillant et en toute sécurité.	2 500

COQUILLES	<u>COQUILLES</u> La nature du projet est la collecte et la valorisation des déchets coquilliers (points de collectes bordelais : marchés, commerces, lieux de grands évènements publics...). Plusieurs actions en découlent : sensibilisation du public, collecte, tri, insertion, développement d'une filière éco-responsable et locale.	1 100
ENTR'L	<u>UNE ASSOCIATION DE FEMMES, PAR DES FEMMES, POUR DES FEMMES</u> Le projet consiste à proposer aux femmes en difficulté un parcours favorisant l'estime de soi et le bien-être afin de leur permettre de se reconstruire, de prendre soin d'elles et de sortir de l'isolement.	2 100
DES GÂTEAUX SOLIDAIRES	<u>UNE LAVERIE SOLIDAIRE</u> Mise en service d'une laverie solidaire permettant aux personnes sans-abris de laver leur linge rapidement et régulièrement. Le projet a pour but de s'intégrer dans le cadre d'une action plus large visant à améliorer les conditions de vie et d'hygiène des personnes en situation de grande précarité.	1 800
LES PETITES CANTINES BORDEAUX	<u>PETITES CANTINES ÉPHÉMÈRES</u> L'association souhaite mettre en place des petites cantines éphémères en partenariat avec des structures associatives bordelaises. Les Petites Cantines est un réseau non lucratif de cantines de quartier, où les convives se rencontrent au travers de repas durables, participatifs et à prix libre. L'objectif est de tisser des relations de qualité et contribuer à la construction d'une société fondée sur la confiance.	2 000
MISSE SWING EVENEMENTS	<u>ACCOMPAGNER ET AIDER DIFFÉRENTS PUBLICS AUX DROITS CIVIQUES ET À LA CONFIANCE EN SOI NOTAMMENT PAR LA VOIX</u> Création de journées de rencontres pédagogiques au Kfé des familles. Elles visent à redonner confiance à différents publics grâce à des actions pédagogiques (ateliers, formations, accompagnement individuel, concert-débat, chorale bien être) autour de la voix afin de trouver ou retrouver sa voie professionnelle ou/et personnelle.	2 100
OKOK	<u>BÂTI-SON</u> L'association propose des ateliers découvertes aux métiers de la radio et d'initiation à la pratique des musiques électroniques, à destination des acteurs et habitants du quartier Saint-Michel.	2 100

Coups de cœur du partenaire Bordeaux Mécènes Solidaires du Prix des Jeunes Associations 2023 :

		Prix partenaires attribués (en euros)
COQUILLES	<u>COQUILLES</u> La nature du projet est la collecte et la valorisation des déchets coquilliers (points de collectes bordelais : marchés, commerces, lieux de grands évènements publics...). Plusieurs actions en découlent : sensibilisation du public, collecte, tri, insertion, développement d'une filière éco-responsable et locale.	1 000

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme totale de 20 000 euros prévue au budget 2023.

C'est pourquoi je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- Signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DE Madame Camille CHOPLIN, et de Monsieur Stéphane PFEIFFER

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Bernard G BLANC